

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

EURL « CHEMLAL Confection Bonneterie », dont le siège social sis à: Rue Ahmed Magherbi N°58 Blida, titulaire du Marché n°46/2025 du 21/04/2025, portant sur « Fourniture des matériaux de plomberie + étanchéité pour les travaux de réalisation des composantes selon plan directeur + VRD au niveau de Sidi Bel Abbes » objet de visa CRM n°149/2002 du 17/04/2025, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Non-livraison des matériaux objets du contrat.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.